

Certification



3 jours

ORGANISATION DE LA CERTIFICATION

Afin de poser un regard croisé sur les compétences des futurs coachs professionnels, un jury sera spécialement constitué pour ces journées :

- ♦ Séverine MOÏCHINE : présidente du jury, conceptrice de la formation et garante de la déontologie du métier de coach
- ♦ Jocelyne DEGLAINE : superviseure de la formation
- ♦ Un thérapeute superviseur de coachs et de thérapeutes
- ♦ Un coach professionnel extérieur à la formation

Leur rôle est de valider les compétences acquises tant au niveau des connaissances que des savoir-faire et des savoir-être. Ils évalueront la capacité du candidat à théoriser sa pratique et à pratiquer à bon escient les modèles enseignés.

ÉVALUATION & CONTENU DE LA CERTIFICATION

- ♦ Mon identité de coach professionnel : En quoi mon expérience professionnelle et personnelle et ma nouvelle posture de coach professionnel me permettent d'accompagner les individus et les équipes ?
- ♦ Dossier de pratiques professionnelles : Démontrer sa maîtrise des outils et méthodes de coaching professionnel, sa capacité à structurer son intervention et analyser les situations.
- ♦ L'entretien de coaching : Présenter la vidéo d'un extrait d'une séance de coaching relatée dans le dossier de pratiques professionnelles
- ♦ L'accompagnement collectif : Présenter une séance collective (contexte, outils, bénéfiques clients, métaposition)
- ♦ Le rapport de professionnalisation : Présenter le plan de développement de son projet professionnel (Cible, Modèle économique, Stratégie de développement, ...)

À partir d'une grille d'évaluation individuelle, les membres du jury se réuniront pour délibérer. Ils donneront ensuite à chaque candidat, un feed-back constructif et leur note.

Tous les participants à la formation assistent, d'un commun accord, aux différentes épreuves de leurs pairs, pour s'enrichir des pratiques et des analyses partagées. Durant les délibérations du jury, ils entourent le candidat.

